

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE  
DE LA POLICE JUDICIAIRE

DIVISION NATIONALE  
ANTI-TERRORISTE

n° 144/AAA

AFFAIRE :

C/ ... X

Assassinat en relation avec  
une entreprise terroriste

OBJET

Remise de trois bobines  
d'enregistrement par monsieur  
Patrick BARRIL, directeur de la  
société "Security Action Store"  
sise 207 boulevard Péreire à  
PARIS 17<sup>ème</sup>.

Saisie et mise sous scellé  
numéro 144/SIX

L'an deux mille un

Le dix-huit avril à dix heures dix

**NOUS, Frédéric PIWOWARCZYK**, lieutenant de police  
en fonction à la division nationale anti-terroriste de la  
direction centrale de la police judiciaire

Officier de police judiciaire en résidence à PARIS, -----

--- Agissant en vertu et pour l'exécution de la commission rogatoire délivrée  
le 3 octobre 2000 par monsieur Jean-Louis BRUGUIERE, Premier vice-  
président chargé de l'instruction et monsieur Jean-François RICARD,  
Premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de PARIS, relative  
à l'information n° 1341 suivie contre X... du chef d'assassinat en relation  
avec une entreprise terroriste, -----

--- Vu les articles 81, 151 et suivants du code de procédure pénale, -----

--- Vu la déposition en date du 20 juin 2000 de monsieur **Paul BARRIL**  
(cf procès-verbal n°144/50) au cours de laquelle, il avait émis le souhait de  
remettre ultérieurement, après recherches, au service divers documents en  
sa possession pouvant intéresser l'enquête et plus particulièrement des  
bandes d'enregistrement qu'il aurait récupérées à la tour de contrôle de  
l'aéroport international Grégoire KAYIBANDA de KIGALI, -----

--- Rapportons que suite à un appel téléphonique en date du 11 avril 2001  
monsieur **Paul BARRIL** nous a informé qu'étant actuellement en  
déplacement à l'étranger, il tenait à notre disposition à son agence de  
sécurité sise 207 boulevard Péreire à PARIS 17<sup>ème</sup>, lesdites bandes  
d'enregistrement. -----

--- Où étant ce jour, à l'heure portée en tête du présent, -----

--- Sommes reçu par monsieur **Patrick BARRIL**, né le 14 mai 1969 à  
BERLIN (Allemagne), directeur de la société "Security Action Store" qui, à la  
demande de son père **Paul BARRIL**, nous remet trois bobines  
d'enregistrement en aluminium de 30 cm de diamètre, de marque  
"ASSMANN" numérotées au stylo à bille "A", "B" et "C" supportant des  
bandes magnétiques de longueurs différentes et d'une largeur de 1,5 cm. ---

--- Saisissons et plaçons sous scellé numéro **144/ SIX**, les trois bobines ci-  
dessus décrites. -----

--- Dont procès-verbal que signe avec nous monsieur Patrick BARRIL ainsi  
que la fiche de scellé constitué. -----

M. Patrick BARRIL

L'officier de police judiciaire

